



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 20
DÉCEMBRE 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Madame Lyne Hounsell	Conseillère
Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller

ÉTAIENT ABSENTS :

Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Monsieur François McKinnon	Conseiller

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Denis Landry	Directeur général
Nathalie Boudreault	Adj. directrice général
Andréanne Rochette-Hounsell	Adj. administrative

1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19h03.

2. MOMENT DE RÉFLEXION

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Henri Wapistan. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

**3. RÉOLUTION N^o 2023-219
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**4. RÉOLUTION N^o 2023-220
BUDGET MUNICIPAL 2024 : ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le budget municipal pour l'année 2024 tel que présenté par l'administration municipale.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 20
DÉCEMBRE 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**5. RÉSOLUTION N^o 2023-221
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-
2026 (PTI): REPORT DE L'ADOPTION**

ATTENDU que le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 (ci-après nommé PTI) constitue la clef du plan de développement local et qu'il doit tenir compte de la planification des investissements et des ressources financières disponibles;

ATTENDU que la municipalité de Natashquan dispose d'un fonds de réserve pouvant être en partie attribué au PTI;

ATTENDU le souhait des membres du conseil de poursuivre et d'approfondir la réflexion en lien avec le PTI 2024-2025-2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

DE reporter l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 au début de l'année 2024.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

**7. RÉSOLUTION N^o 2023-222
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

QUE la séance soit levée à 19h27.

Henri Wapistan
Maire

Denis Landry
Directeur général